

DICTATURE BLANCHE EN RHODÉSIE...

La Rhodésie est à l'ordre du jour. Proclamera-t-elle unilatéralement son indépendance? Les forces de l'O.N.U. devront-elles intervenir? L'Afrique centrale s'apprête-t-elle à sombrer dans un nouveau conflit du type congolais? Ces quelques questions cachent un drame dont on parle peu, dont on ne parle pas: le sort de 3.700.000 africains. Le paysan, le travailleur noir de Rhodésie n'a rien à foutre de ces questions de «*haute stratégie politique*». Ce qu'il veut c'est ne plus être affamé, brimé, expulsé, parqué, emprisonné, assassiné. Réduit en esclavage par 220 000 blancs.

Un peu d'histoire

Dès 1880, les Européens commencèrent à occuper la Rhodésie. Le Premier ministre de la colonie du Cap, le milliardaire Cecil John Rhodes (1853-1902) fonde et organise la «*British South Africa Company*», chargée de prospecter et d'exploiter les éventuelles ressources minières, que l'on supposait très importantes. Les représentants de la compagnie obtiennent du chef des Matabélés (peuple Cafre-Zoulou établi dans cette région depuis 1834) l'abandon, pour lui et son peuple, de tous leurs droits miniers sur l'étendue d'un territoire qui allait devenir la Rhodésie. En 1889, le gouvernement britannique crée un protectorat en Rhodésie du Sud et en octroie l'administration, avec pleins pouvoirs gouvernementaux, à la *British South Africa Company*.

Toute une raclure de «*pionniers*» blancs déferle sur la Rhodésie, écrasant au passage plusieurs rebellions des Matabélés, notamment en 1892. Les colons s'emparent des terres, les Africains sont chassés, parqués dans des réserves pour y être embauchés, par les nouveaux maîtres du pays.

En 1907, moins de 15.000 colons participent à un vote pour décider du sort de la Rhodésie. La majorité préféra un gouvernement autonome au rattachement à l'Afrique du Sud. 2.500.000 africains n'avaient pas été consultés. En 1923 la Rhodésie du Sud devient colonie de la Couronne avec un gouvernement intérieur autonome. En 1953, l'administration de la Rhodésie du Sud est incorporée à la Fédération des Rhodésies et du Nyassaland, fédération dissoute le 31 décembre 1962. Rien n'empêchait les blancs de poursuivre leur politique raciste. Ils allaient en profiter.

L'enfer blanc

Il y a 3.700.000 africains, 220.000 européens, 11.000 «*races mêlées*» et 7.500 asiatiques en Rhodésie. Un asiatique gagne autant que sept africains, un blanc autant que quatorze. Les africains ne peuvent vivre dans les villes, parqués dans des ghettos, que s'ils occupent un emploi dans cette ville. Ils sont, comme en Afrique du Sud, tenus de présenter, à tout moment, un «*laissez-passer*». Interdiction leur est faite de se trouver hors de leur domicile après 21 heures.

Une disposition imposée par les Britanniques interdit au gouvernement rhodésien de promulguer des lois discriminatoires, sauf si «*elles peuvent être raisonnablement justifiées par les intérêts de la Rhodésie du Sud*». Raisonnement justifiées! Les salauds! C'est vraiment commode. Et ils «*ont mis le paquet*»:

- la «*Native Affairs Act*» de 1927 permet d'emprisonner tout africain coupable de critiquer publiquement un organisme de l'État ou un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions. Cette loi autorise, en outre, l'expulsion des africains et la démolition de leur domicile;

- la «*Land Appointment Act*» de 1931 divise le pays en zones blanches et «*non blanches*», permettant ainsi un contrôle terriblement efficace des Africains;

- la «*Preventive Detention Act*» de 1959 permet l'arrestation préventive, et pour une durée illimitée, de tout membre d'une association dissoute. C'est ainsi que 2.000 membres de l'*African National Congress* (mouvement nationaliste de libération) sont emprisonnés depuis 1959. Cette loi interdit aussi le vagabondage.

dage. Tout africain qui ne dispose pas de moyens de subsistance jugés suffisants est considéré comme vagabond.

Il est d'usage, lorsque la police désire «*retirer de la circulation*» un individu considéré comme «*dangereux*», de s'adresser à son employeur qui le fuit immédiatement à la porte. Dès que l'homme se retrouve dehors, il est arrêté comme vagabond, puisque sans travail et, par conséquent, sans moyens de subsistance.

Le recours à la guerre

Dans de telles conditions, parler de «*l'indépendance*» de la Rhodésie est stupide. Stupide et indécent. Lorsqu'une minorité raciale exploite 94% de la population, il ne peut y avoir d'indépendance. Les petites querelles des blancs de Londres et de Salisbury ne doivent pas faire illusion et la Grande-Bretagne a bonne mine de condamner, maintenant, une politique qu'elle a toujours, non seulement encouragée, mais aussi pratiquée dans toute sa rigueur.

Un des dirigeants rhodésiens déclara un jour: «*L'homme blanc en Afrique centrale va avoir recours à la guerre. Le monde devra alors décider s'il doit ou non s'engager dans la première guerre de "couleur"*». La première, mais pas la dernière.

Il n'est pas exclu que le monde s'engage dans une telle aventure. De toute façon, une telle situation ne peut durer éternellement. Il faudra bien qu'un jour tout cela se termine, d'une manière ou d'une autre...

Gérard SCHAAFS.
